



MORTIER 2L

MORTIER DE RÉPARATION FIBRÉ À HAUTES PERFORMANCES



PRÉSENTATION

MORTIER 2L est un mortier de réparation fibré, prêt à gâcher, ayant des propriétés améliorées de maniabilité et d'accrochage au support, et une haute résistance à la fissuration. Il se présente sous la forme d'une poudre mouillable composée de ciment, de charges minérales, d'additifs spéciaux et de fibres synthétiques. **MORTIER 2L** convient pour tous les travaux de réparation non structurelle des bétons, il s'utilise en intérieur comme en extérieur. Il est sans CMR et classé A+ pour les émissions de COV.

DOMAINES D'APPLICATION

MORTIER 2L s'applique sur support vertical et/ou horizontal, il s'emploie pour la réfection des maçonneries en béton, mortier, enduit ciment... Il permet de réaliser des réparations ponctuelles ou généralisées, restaurer des sols creusés et abîmés, boucher des trous, combler des saignées, etc... Sa granulométrie fine vous assure une finition soignée.

PRÉPARATION DU SUPPORT

Les supports doivent être propres, sains, dégraissés et débarrassés des parties non adhérentes. Éliminer les taches de graisses, cires ou huiles de décoffrage avec un nettoyant spécifique de type **CLEAN 2L**. Dérocher les surfaces fermées comme les bétons banchés par action mécanique ou avec le décapant ciment **DECAPOX 2L**. Mouiller les supports avant application.



MODE D'EMPLOI

Ajouter 3.5 à 4 litres d'eau aux 25 kg de poudre. Mélanger jusqu'à obtenir une pâte homogène. Appliquer en une passe à la taloche, la truelle ou au peigne et égaliser à la lisseuse. L'épaisseur de la réparation doit être comprise entre 10 et 35 mm. Le temps de séchage peut varier de 30 minutes à plusieurs heures suivant l'épaisseur et les conditions climatiques.

CONSOMMATION MOYENNE : 1.5 à 1.75 kg de poudre au m² par mm d'épaisseur.

TEMPS D'UTILISATION DU MÉLANGE : Jusqu'à 1h30 après le gâchage.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Respecter scrupuleusement le dosage en eau pour ne pas affaiblir le mortier. Ne pas appliquer par temps de pluie, risque de pluie, gel, forte chaleur (température supérieure à +25°C) ou sur support très chaud. Nettoyer les outils à l'eau avant séchage

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique	: Poudre
Odeur	: Inodore
pH	: 11-13.5 (à 20°C dans l'eau, rapport eau/ciment = 0.5)
Densité	: > 1
Solubilité	: Hydrosoluble

STOCKAGE

Stocker dans son emballage d'origine, dans un endroit abrité du soleil, sec et ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Protéger de l'humidité. Conserver à température comprise entre +5 et +30°C. Conservation : 12 mois.

SÉCURITÉ

Pictogrammes de danger :



GHS07



GHS05

Mention d'avertissement :

DANGER

Identificateur du produit :

EC 266-043-4 CIMENT PORTLAND, PRODUITS CHIMIQUES



Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :

- H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence - Prévention :

- P261 Éviter de respirer les poussières.
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence - Intervention :

- P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../en cas de malaise.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conseils de prudence - Stockage :

- P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Conseils de prudence - Elimination :

- P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre d'élimination conforme à la réglementation locale.

RESPONSABILITÉ ET GARANTIE

Les informations contenues dans la présente notice sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur nos connaissances et résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant, en aucun cas, être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse. Ne dispose pas d'un Avis Technique. Ne se substitue pas aux règles de l'art et Documents Techniques Unifiés en vigueur. Des essais préalables sont recommandés afin de vérifier que les modes d'emploi et les conditions d'application du produit sont satisfaisants.